

	<b>MASTER</b>				année 2019-2020
Domaine :	Sciences Humaines, Lettres, Langues				<b>M2</b>
Mention :	Information Communication				
Parcours :	<b>Communication numérique des organisations</b>				
Volume horaire étudiant	12h	388h	/	3 mois (minimum)	<b>400h</b> (292h tronc commun / 108h projet pédagogique encadré)
	Cours magistraux	Travaux dirigés	TP	Stage	Total
Formation dispensée en :	français				

***Sous réserve de validation par les instances de l'Université***

## Contacts

<b>Responsable de la formation</b> Paola SEDDA <a href="mailto:paola.sedda@u-bourgogne.fr">paola.sedda@u-bourgogne.fr</a>	<b>Composante de rattachement</b> UFR Lettres et philosophie
<b>Responsable de la scolarité</b> Raluca COANDA <a href="mailto:secretariat.info-com@u-bourgogne.fr">secretariat.info-com@u-bourgogne.fr</a>	Département InfoCom 36 rue Chabot-Charny (4 <sup>e</sup> étage) tél : 03 80 58 98 43 / bureau n°214

---

## Objectifs de la formation et débouchés

### ■ Objectifs :

Le Master "Communication numérique des organisations" prépare aux métiers de la **communication externe et interne** des organisations (entreprises privées et institutions publiques). Il fournit des **éléments théoriques** sur les enjeux de la communication numérique et de la gestion de l'information dans les organisations. Il prépare à des **missions de communication ou de gestion des connaissances** en entreprise ou dans les organismes publics : analyse des besoins, conception et mise en œuvre de stratégies, gestion de projets, gestion de la connaissance, missions de conseil, accompagnement au changement numérique.

Il donne des **compétences professionnelles** permettant la conception d'outils de communication (texte/image/web), l'animation et l'administration de sites web et d'outils de veille, la gestion des réseaux sociaux, la pratique du webmarketing, la gestion de plateformes de contenus d'entreprise (ECM), des documents numériques et du travail en ligne.

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

- **Chargé de communication** en agence, dans les entreprises et les institutions publiques : élaboration de stratégies de communication multicanal, conception de campagnes, création de supports numériques et gestion de sites web.
- **Social media manager** : gestion de l'image numérique, stratégie de réseaux sociaux et animation de communautés virtuelles.
- **Chargé de projet en gestion de l'information** : veille, gestion de la connaissance interne des organisations et de l'Intranet, organisation du travail collaboratif en ligne, organisation de la dématérialisation, formation et accompagnement aux changements numériques.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétences techniques : conception d'outils de communication (texte/image/web), administration de sites web de communication, plateformes de gestion de contenus d'entreprise (ECM) et de travail collaboratif, gestion des documents numériques et métadonnées.

Compétences générales : expression écrite dans un contexte de communication, gestion de projets marketing et de communication, animation des réseaux sociaux, veille.

Compétences spécifiques : stratégies de communication interne et externe, stratégies de veille, conduite du changement numérique et de la dématérialisation, gestion des connaissances.

### ■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Spécialisations en communication des organisations : communication politique, communication des collectivités territoriales, communication engageante, communication des marques.

Mise en œuvre de compétences dans des missions professionnelles variées : stratégies de communication et de veille, organisation des flux d'information, analyse de besoins et gestion de projets en communication interne ou externe, formation et accompagnement au changement numérique, gestion et animation de communautés numériques et professionnelles.

Prolongement des compétences acquises en M1 (et dès la L2) sur l'environnement numérique de travail et élargissement de celles-ci aux plateformes d'ECM (gestion de contenu d'entreprise) leader dans le marché (propriétaire et open source) et aux problématiques de la dématérialisation.

---

## Modalités d'accès à l'année de formation

### ■ En formation initiale

Pour les étudiants titulaires d'un master 1<sup>e</sup> année en Sciences de l'Information et de la communication : dépôt d'un dossier de candidature.

Pour les candidats non titulaires d'un master 1<sup>e</sup> année en Sciences de l'Information et de la communication : examen d'un dossier candidature (prérequis nécessaires) + entretien éventuel.

### ■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

### ■ Alternance

Le diplôme est ouvert à l'Alternance en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Le calendrier de la formation est adapté en conséquence et suit donc le rythme de l'alternance (2 semaines à l'Université et 2 semaines dans la structure d'accueil).

Master (2<sup>ème</sup> année) Mention Information Communication  
Parcours **Communication numérique des organisations**
**SEMESTRE 3**

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval	coeff CC	total coef
Communication interne	Organisation du travail en ligne		16	16	3	CC		1,5
	Conduite du changement		12+ 6 (projet pédagogique encadré)	18	3	CC		1,5
	Actions de formation interne		12	12	3	CC		1
TOTAL UE			46	46	9			4
UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval	coeff CC	total coef
Communication externe (mutualisée avec Euromédias)	Communication des entreprises	6	18+6 (projet pédagogique encadré)	30	4	CC		2
	Communication numérique et réseaux sociaux	6	12+6 (projet pédagogique encadré)	24	4	CC		2
TOTAL UE		12	42	54	8			4
UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval	coeff CC	total coef
Outils numériques	Création numérique		16	16	3	CC		1,5
	Analyse des données et controverses		16	16	3	CC		1,5
	Environnement numérique de travail		10	10	3	CC		1
TOTAL UE			42	42	9			4
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CC	total coef
Pratiques professionnelles	Projet collectif		20 + 41 (projet pédagogique encadré)	61	4	CC		3
	Séminaire professionnel		12	12		pas de note		
TOTAL UE			52	73	4			3

TOTAL S3	12h	203h	215 h	30
----------	-----	------	-------	----

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval <sup>(1)</sup>	coef f CC	total coef
Fondamentaux de la communication	Communication et transition écologique		12	12	1	CC		1,5
	Gestion de projet en communication		12+6 (projet pédagogique encadré)	18	1	CC		1,5
	Technologie, démocratie et territoires		18	18	1	CC		2
	Anglais professionnel		10	10	1	CC		1
TOTAL UE			58	58	4			6
UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval <sup>(1)</sup>	coef f CC	total coef
Gestion de l'information dans les organisations	Dématérialisation et archivage		12	12	1	CC		1
	Gestion des contenus d'entreprise		16	16	1	CC		1,5
	Stratégie de veille		12	12	2	CC		1,5
TOTAL UE			40	40	4			4
UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval <sup>(1)</sup>	coef f CC	total coef
Pratiques professionnelles	Séminaire professionnel		4 + 8 (projet pédagogique encadré)	12	2	CC		1
	Stage de 3 mois minimum (ou 462 heures)				14	Rapport + oral		8
TOTAL UE			12	12	16			9
UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECT S	Type éval <sup>(1)</sup>	coef f CC	total coef
Outils numériques	Création numérique		16	16	2	CC		1
	Projet collectif		24+35 (projet pédagogique encadré)	59	4	CC		2
TOTAL UE			54	75	6			3

TOTAL S4	0	185h	185h	30
----------	---	------	------	----

<b>Total S3 + S4</b>	<b>12h</b>	<b>388h</b>	<b>400h</b> (dont 108h pour les projets pédagogiques encadrés)
----------------------	------------	-------------	---

---

## Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

### ■ Session d'examen, précisions

Le stage commence après les derniers cours du second semestre. Il ne concerne pas les étudiants en alternance.

L'évaluation de la totalité des enseignements est prévue en contrôle continu. Il faudra prévoir 5 jours pour l'organisation des soutenances des projets collectifs et des stages.

La UE4 (« pratiques professionnelles ») ne peut pas donner lieu à une épreuve de rattrapage.

### ■ Règles de validation et de capitalisation

**COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

---

## Statut de l'étudiant salarié

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat (présentation d'une attestation de l'employeur) lors de l'inscription aux examens et au plus tard dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.